



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 43589

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les perspectives de la biotechnologie végétale. Un rapport récent de la commission européenne définit trois priorités pour 2025 : produire des aliments moins chers, plus sains, et de meilleure qualité ; encourager un développement et une agriculture durables et accroître la compétitivité de l'agriculture, de l'industrie et de la sylviculture en Europe. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Texte de la réponse

La biotechnologie végétale recouvre un ensemble de techniques, dont certaines, telles que la culture in vitro, sont utilisées couramment depuis de nombreuses années et ont déjà permis des avancées technologiques considérables dans le domaine agricole. Le développement de ces techniques doit être en conséquence encouragé. Les organismes génétiquement modifiés (OGM) constituent une des innovations développées dans le secteur des biotechnologies végétales. Les OGM sont susceptibles d'apporter des solutions nouvelles dans certains domaines, comme la protection des cultures, et peuvent contribuer à l'amélioration des rendements et de la qualité des productions. Toutefois, compte tenu des particularités de cette technique et des questions qu'elle suscite, il convient de veiller à ce que l'utilisation des OGM soit encadrée par une réglementation stricte, tant en matière d'évaluation des risques que d'information des utilisateurs et des consommateurs. Il convient par ailleurs de préserver la diversité des modes de productions agricoles, et de préserver le libre choix des agriculteurs à mettre en oeuvre le mode de production qu'ils ont choisi.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43589

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5222

Réponse publiée le : 7 décembre 2004, page 9691